



PUJADA

SUBIDA · COURSE DE CÔTE

ORDINO

ARCALIS

29,30 SEPTEMBRE 1 OCTOBRE 2017
CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE LA MONTAGNE 2^{ème} DIVISION

**REGLEMENT
PARTICULIER**

REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes.

L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA organise les 29, 30 septembre et 1 octobre 2017 une course de côte nationale PEA dénommée :

COURSE DE COTE **ORDINO-ARCALIS**

Cette épreuve compte pour :

- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Production" (Série B)
- Le Championnat de France de la Montagne 2ème Division "Voitures de Sport" (Série A)
- Le Championnat de France Féminin de la Montagne 2ème Division (Séries A et B confondues)
- Coupe de France de la Montagne coefficient 3.
- Trophée des Pyrénées.

Le présent règlement a été approuvé par :

L'AUTOMOBIL CLUB d'ANDORRA : Visa n° 01·M·2017 Date : 21/07/2017

FFSA sous le permis d'organisation : Visa n° Date :

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	BIAGIONI	NORBERT	Lic. 25075/0721
Commissaire Sportifs	KIRMAN	AURELIE	Lic. 166443
Commissaire Sportifs	SALINAS	RAIMON	Lic. NCES/002
Observateur FFSA	LEGIOT	GERARD	
Secrétaire CCS	RAYO	ALICIA	Lic. NSCU/005
Directeur Epreuve	SASPLUGAS	ANTONI	Lic. NDCU/002
Directeur des Compétition	MADER	FRANCK	Lic. 187564
Directeur de Course Adjoint intervention	GOMA	JORDI	Lic. NDCU/006
Directeur de Course Adjoint Arrivées	FONT	FERRAN	Lic. NDCU/005
Directeur de Course Adjoint Départs	SERRACANTA	JORDI	Lic. NDCU/006
Resp. Commissaires de route	PAINVIN	DOMINIQUE	Lic. 7706/1003
Resp. Sécurité	BESOLI	MARCEL	Lic. SOM/001
Secrétaire Meeting	LOPEZ	BERTA	Lic. NSCU/003
Secrétariat	FABREGA	ANTONIA	Lic. NSCU/006
Secrétariat	DURAO	EDU	Lic. NSCU/004
Com. Relations Concurrents	LEROY	JEAN CHRISTOPHE	Lic. 5292/0000
Com. Relations Concurrents	DEVRIESE	JEAN LUC	Lic. 37766/0816
Resp. Commissaires Techniques	PEGOLOTTI	SERGE	Lic. 6047/1603
Resp. Technique VHC	DESNoux	JEAN CLAUDE	Lic. 11176
Commissaire Technique	OTTAVI	JEAN MICHEL	Lic. 1534/0816
Commissaire Technique	ORCIANI	MARCELO	Lic. NOCT/001
Commissaire Technique	SELVA	XAVIER	Lic. JOC-735 CAT
Commissaire Technique	RUIZ	ENRIC	Lic. JOC-183-CAT
Commissaire Technique	PONS	FERRAN	Lic. NOCT-002 AND
Commissaire Responsable Pré-grille	COURT	REGIS	Lic. 0000/0000
Commissaire Pré-Grille			Lic. 0000/0000
Médecin Responsable	ESTEBAN	PEDRO	Lic. SME-001
Chronométrateur	NAUDI	MIQUEL	Lic. NORC-003 AND
Chronométrateur	LLANOS	JUAN JOSE	Lic. JOB-471 C
Relations Presse	AUTET	JOSEP	

1.2P. HORAIRES

DATE	HEURE	DESCRIPTION	LIEU	
Lundi 08.08.2017	09:00	Publication du Règlement Particulier.	Automobil Club d'Andorra www.pujadaandorra.com	
		Ouverture des Engagements		
Jeudi 24.09.2017	19:00	Clôture des engagements.	Automobil Club d'Andorra	
Mardi 26.09.2017	19:00	Présentation Officielle de la Course.	Automobil Club d'Andorra	
		Publication de la Liste Officielle des Engagés.	www.pujadaandorra.com	
		Publication heure vérification de chaque concurrent.	Automobil Club d'Andorra	
Vendredi 29.09.2017	15:30 a 20:00	Vérifications Administratives	PC Course	
	16:00 a 20:30	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications	
	16:30	1 ^a Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course	
Samedi 30.09.2017	07:30 a 08:00	Vérifications Administratives	PC Course	
	07:40 a 08:10	Vérifications Techniques.	Parc de vérifications	
	08:30	2 ^a Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course	
	08:30	Fermeture de la route	CS-380	
	08:45	Publication de la Liste des Concurrents autorisés a part aux essais.	Tableau Affichage	
	08:50	Inspection sécurité.	CS-380	
	09:30	Départ Essais libres (Warm-up) Ch. Espagne – Ch Catalogne		
	09:45	Briefing Championnat de France 2^{ème} Div.		
	10:15	Départ Essais Libres Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	11:35	Départ Essais Officiels 1 (Chronomètres) Ch. Espagne – Ch Catalogne		
	12:20	Départ Essais Officiels 1 Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	13:40	Départ Essais Officiels 2 (Chronomètres) Ch. Espagne. – Ch Catalogne		
	14:25	Départ Essais Officiels 2 Ch. Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	15:40	Publication de la Liste des Concurrents autorisés a part à la Course.		Tableau Affichage
	15:45	Départ Montée de Course 1 Ch. Espagne – Ch Catalogne		
	16:20	Départ Montée de Course 1 Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	17:30	Réunion des Commissaires Sportifs.	PC Course	
	17:35	Publication Classements Provisoires Course 1 Ch. España – Ch Catalogne	Tableau Affichage	
	18:00	Emission Communiqué de Presse.	Sale de Presse	
	18.05	Publication Classements Officiels Définitifs Course 1 Ch. España – Ch Catalogne	Tableau Affichage	
Dimanche 01.10.2017	08:00	Fermeture de la route	CS-380	
	08:20	Inspection sécurité.		
	09:00	Départ Essais Officiels 3 (Chronomètres) Ch. Espagne. – Ch Catalogne		
	09:45	Départ Essais Libres (warm-up) Championnat France 2^{ème} Div. et VHC		
	10:50	Départ Monté de Course 2 Ch. Espagne – Ch Catalogne		
	11:35	Départ Monté de Course 2 Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	12:55	Départ Monté de Course 3 Ch. Espagne – Ch Catalogne		
	13:40	Départ Monté de Course 3 Championnat de France 2^{ème} Div. et VHC		
	14:00	3 ^a Réunion des Commissaires Sportifs		PC Course
	14:30	Publication Classements Provisoires Course 2 et 3 Ch. Espagne – Ch Catalogne Publication Classement Provisoire General Scratch.		PC Course
	15:00	Publication Classements Officiels Définitifs Course 1, 2 et 3 Ch. Espagne-Catalogne Publication Classement Officiel Définitif General Scratch.	Tableau Affichage www.pujadaandorra.com	
	15:00	Ouverture Parc Fermé.	Parc Fermé CG-3	
	15:40	Remise de Prix	PC Course	
	A la suite	Conférence de Presse et Emission Communiqué de Presse.	Sale de Presse	

Parution du règlement	08/08/2017
Clôture des engagements	24/09/2017
Publication de la liste des engagés	26/09/2017 à 19h00 à l'Automobil Club d'Andorra
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Le 29/09/2017 à 16h30
Lieu :	PC Course

1.2P.1HORAIRES

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

15:30 à 20:30 Vérifications administratives /techniques

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017

08:45 Publication de la Liste des Concurrents autorisés a part aux essais.

09:45 Briefing

10:15 Warm up Départ Essais Libres Ch. France 2^{ème} Div.

12:20 Départ Essais Officiels 1 Ch. France 2^{ème} Div.

14:25 Départ Essais Officiels 2 Ch. France 2^{ème} Div.

15:40 Publication de la Liste des Concurrents autorisés a part à la Course.

Course

16:20 Départ Montée de Course 1 France 2^{ème} Div.

DIMANCHE 1 Octobre 2017

09:45 Départ Essais Libres (warm-up) Ch. France 2^{ème} Div.

11:35 Départ Monté de Course 2 Ch. France 2^{ème} Div.

13:40 Départ Monté de Course 3 Ch. France 2^{ème} Div.

14:30 Publication Classement Provisoire General Scratch

15:00 Publication Classement Officiel Définitif General Scratch.

15:40 Remise de Prix

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : sera affiché

Adresse sera affiché.

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 60€ TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique (pour les concurrents français).

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le **30 à 08h10 heures**.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 30 septembre 2017 à 08h45.

Pesage des voitures libre ou obligatoire Parc vérifications le 29/09/2017 de 16h00 à 19h00.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Automobil Club d'Andorra

c/ Babot Camp, 13

AD500 Andorra La Vella

Tel: + 376 803 400

Fax: + 376 822 560

E-mail: aca@andorra.ad

Web: www.aca.ad / www.pujadaandorra.com

à partir de la parution du présent règlement et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au 2/09/2016 à minuit. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement.

Les frais de participation sont fixés à :

- 220,00€ pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur
- 440,00 € par pilote sans la publicité des organisateurs.

Forme de Paiements :

- Effectifs au secrétariat de la course.
- Virement bancaire a :

Banque:	Credit Andorrà
Compte:	AD2000031101111652610101
Swift:	CRDAADAD

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à **120**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

Publicité obligatoire

- Portières au-dessus des n° (14 cm x 50cm) : voir additif

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La Course de Côte de Ordino - Arcalis a le parcours suivant

Longueur du parcours:	4000 m
Départ: Km: 22,400 :	Altitude 1950 m
Arrivée: Km: 26,400 :	Altitude 2250 m
Dénivelé:	300 m
Pente moyenne:	7,25 %
Pente maximum:	9,00 %
Parc de départ :	Parkings avant le départ
Parc d'arrivée :	Après l'arrivée

La course se déroulera en 3 montées.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

6.2P. ROUTE DE COURSE

Sortie de parc de travail a droite

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : pré grille prévue a la sortie du Parc.

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

6.5P. PARC CONCURRENT

Les parcs concurrents seront situés aux parkings au pied de la station de Ski.
Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 08h00 heures, le 28/09/2017.
Les remorques devront être garées au parc prévu au fond du parc de travail.

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé pour la série B a l'arrivée, la série A au Parc vérifications au départ.

6.7P. TABLEAUX D’AFFICHAGE OFFICIELS

Les tableaux d’affichage seront placés :

- pendant les vérifications PC Course
- pendant les essais et la course au PC Course
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée, au parc fermé d'arrivée :
 - Série B après l'arrivée,
 - Série A au PC Course

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d’affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d’une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d’horaires qui pourraient se décider dans l’heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une permanence se tiendra a :

Bâtiment l’Hortell (Départ Course)
CS-380, Km 22,100
Arcalis (Ordino)
+ 376 344 375
E-mail: aca@andorra.ad
Web: www.aca.ad / www.pujadaandorra.com

Centre de secours le plus proche :

Lieu : HOSPITAL NSTRA SENYORA DE MERITXELL Téléphone n° + (376) 871 000

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu au parc concurrent
De 09h45 a 10h00.
La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.
Préciser la procédure de départ : feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture est interdit.
Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.

ARTICLE 10P. PRIX

1. Prix en espèces

	SCRATCH série A	SCRATCH série B	CLASSE + de 5 partants	CLASSE de 3 a 5 partants
1er	400 €	400 €	200 €	200 €
2ème	300 €	300 €	180 €	
3ème	200 €	200 €	120 €	
1ère dame	200 €	200 €		

Lorsqu'une classe comporte de 3 à 5 partants, seul le premier sera récompensé.

Lorsqu'une classe comporte moins de 2 partants, aucun prix de classe n'est attribué.

Les concurrents du groupe FC figureront au classement scratch mais seront "transparentes" pour l'attribution des prix au scratch.

La 1ère féminine récompensée sera celle ayant obtenu la meilleure place au classement général de sa série (au regard du classement général de la série A et de la Série B).

2. Coupes :

- Classement Scratch CM i Monoplaces Série A : Trophée aux 3 premiers classés.
- Classement Scratch Tourismes Série B: Trophée aux 3 premiers classés.
- Classement par Classes: selon partants :
 - De 3 a 5 : Trophées au 1^{er}
 - Plus de 5 : Trophées aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}
- Trophée a la première ASA.
- Trophée a la première Dame.
- Trophée au plus jeune de la Course.

La remise des prix se déroulera le 01/10/2017 à 15.40 heures.